



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Mercredi 22 juin 2016, un fût contenant du DIMETHYL DISULFITE, acquis par un opérateur suite à une vente aux enchères par la Douane et entreposé dans le port, a connu des fuites ayant conduit à l'émanation d'odeurs nauséabondes.

Ces odeurs ont été amplifiées suite au contact du produit avec de l'eau de pluie, dans la nuit du 22 au 23 juin 2016.

Ce produit d'ordinaire de couleur jaunâtre et à très forte odeur rentre dans divers process de fabrication notamment, comme arôme dans les produits alimentaires (vin, mayonnaise, moutarde, etc.) et pour la saponification (fabrication de savon).

Toutefois par mesure de précaution, l'Autorité Portuaire en collaboration avec le secrétariat permanent pour la commission d'interdiction des armes chimiques, le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), la Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires (DGAMP) et la société «ENVIPUR», a reconditionné le fût et l'a déposé au parc à conteneurs en attendant les résultats des analyses effectuées par les structures spécialisées.

L'Autorité Portuaire tient à rassurer l'ensemble des populations, que l'incident est circonscrit et que toutes les dispositions sont prises en vue de préserver la santé des populations et l'environnement.

La Direction Générale

